

Quartier Val- de- Grâce

Compte Rendu
Séance du
28/06/2016



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

1. Présentation des Estivales Seniors.
2. Présentation du projet immobilier du centre culturel marocain au 115, Boulevard Saint Michel et au 10, rue Henri Barbusse
3. Budget d'investissement des conseils de quartier
4. Budget participatif d'arrondissement
5. Questions diverses.

1. Présentation des Estivales Séniors.

Les Estivales, vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement de nos aînés.

Madame Flora KALOUSTIAN, 3^{ème} adjointe à la Maire du 5^{ème} arrondissement, Chargée des seniors, du lien intergénérationnel et du handicap prend la parole afin de présenter les Estivales Séniors – 3^{ème} édition.

Les Estivales Séniors se tiendront à la Mairie du 5^{ème}, du Lundi 18 Juillet 2016 au Mercredi 31 Août 2016, de 15 heures à 17 heures, à l'exception des week-ends.

Pour une bonne organisation, et pour le bien-être des participants, les personnes intéressées se préinscrivent à l'aide d'un bulletin, joint au programme, et diffusé au préalable par voie postale ou électronique, 3 semaines à 1 mois avant le début de l'événement.

L'inscription aux ateliers est confirmée aux participants de la même manière, ou par téléphone.

Les Estivales sont prioritairement destinées aux Séniors. Le but étant de lutter contre leur isolement, et de favoriser le lien social à l'aide d'ateliers conviviaux. Madame Flora KALOUSTIAN réaffirme cet objectif et précise que toute personne souhaitant participer sera intégrée dans la mesure du possible.

Madame la 3^{ème} adjointe détaille le programme de cette manifestation qui comporte : ateliers culinaires ; remise en forme (cours de danse, gymnastique, danse espagnole, polynésienne réservée traditionnellement aux femmes, yoga, sophrologie) ; conférences ; concerts ; visite du patrimoine culturel du 5^{ème} arrondissement.

2. Présentation du projet immobilier du centre culturel marocain au 115 bd Saint-Michel et 10 rue Henri Barbusse

Un symbole des relations entre la France et le Maroc, dans un quartier historique : La création du centre culturel Marocain.

Madame la Maire Florence BERTHOUT salue les représentants de ce projet, et les remercie de leur présence. Il s'agit de Messieurs :

- Hassan ZEHAIRI, ministre conseiller pour l'ambassadeur du Royaume du Maroc ;
- Walid REMMAL, conseiller aux Affaires Générales et Publiques de l'Ambassade du Royaume du Maroc ;
- Tarik OUALALOU, architecte du projet.

Monsieur Hassan ZEHAIRI tient à préciser que le Maroc et la France entretiennent des relations exemplaires sur les plans : économiques, scientifiques, culturels... et rappelle que trente à quarante mille étudiants marocains, choisissent la France pour poursuivre leur cursus universitaire. Le Royaume marocain a exploité la propriété d'un immeuble dans un quartier historique, pour construire un lieu d'échange culturel symbolisant ces relations privilégiées. Il s'agit d'un centre de retrouvailles, de présentation et de valorisation du patrimoine culturel marocain, à l'image de ce qui existe déjà au Maroc à travers les centres culturels français de Rabat, Casablanca, ou encore Fès.

M. OUALALOU, architecte, rappelle l'histoire du bâtiment, cédé aux associations étudiantes du Maghreb, à la fin des années 1930. Jusqu'au début des années 80, c'est un lieu où les identités politiques et culturelles de ces pays se sont en partie construites.

M. OUALALOU indique que le bâtiment du 115 bd Saint-Michel est aujourd'hui laissé à l'abandon, et se délabre. Le coût de sa restauration et son inadéquation avec des fonctions commerciales et d'exposition invitent à le remplacer. C'est donc tout naturellement que le Royaume du Maroc a identifié ce lieu pour la création d'un centre culturel. La décision a été prise avec l'accord du service de l'archéologie, des architectes des bâtiments de France et de la commission du vieux Paris.

Le projet lui-même fait le pari d'une architecture qui s'inspire des rues typiques du bas 5^{ème} arrondissement, tout en faisant écho aux médinas du Maroc et en respectant l'alignement sur le boulevard. À la demande de M. Robert WERNER, administrateur de la société de protection des paysages, M. OUALALOU précise que le bâtiment remarquable du 113 sera laissé intact et que le plus grand soin sera apporté à ce qu'il ne soit pas endommagé par la démolition.

M. OUALALOU propose que le centre culturel soit ouvert en rez-de-chaussée sur le boulevard Saint-Michel avec un café ; celui-ci donnerait sur une galerie, ouverte sur la rue Henri Barbusse. À l'étage inférieur un amphithéâtre de 80 places et une salle polyvalente, seraient aménagés. Au premier, de nouvelles galeries, tandis que le deuxième accueillerait des ateliers linguistiques et pédagogiques. Le troisième et le quatrième seraient dédiés à l'administration du centre. Enfin les deux derniers étages pourraient être loués en bureau pour assurer la pérennité financière du site.

M. OUALALOU rappelle la vocation laïque du projet, et affirme sa dimension culturelle et non culturelle. Il se met à disposition pour toute question y compris ultérieurement.

1. Budget d'investissement des conseils de quartier

✚ *Installation d'équipements de sécurité pour les piétons rue d'Ulm et rue Pierre-Nicole*

Mme Hélène HAUTVAL, adjointe à la Maire, chargée de la voirie propose deux projets en lien avec la sécurité des piétons. Le premier porte sur la création d'un passage piéton protégé au 6 rue d'Ulm pour un coût de 5000 euros, le second sur un ralentisseur au 17 rue Pierre-Nicole pour 6000 euros.

M. Laurent AUDOUIN, conseiller d'arrondissement, propose d'installer des passages piétons surélevés, faisant office de ralentisseur.

Il propose également de les niveler de telle sorte qu'il soit au niveau du trottoir pour les personnes à mobilité réduite. M. AUDOUIN propose de voter sur le principe, la mise en place des ralentisseurs, nécessaires du fait de la proximité d'établissements d'enseignement, et ceci dans l'attente d'une expertise technique pour étudier la faisabilité et le coût du projet.

2. Budget participatif d'arrondissement

✚ *Point sur les projets soumis au vote du Budget Participatif*

Mme HAUTVAL indique qu'un peu plus de trente projets ont été retenus au titre de l'année 2017 et qu'ils seront soumis au vote entre le 16 septembre et le 02 octobre 2016.

La liste des projets sera publiée sur le site de la mairie de Paris, elle est consultable sur le site : <https://budgetparticipatif.paris.fr> ou sur demande à Hélène HAUTVAL.

3. Questions diverses

✚ *Point d'avancée sur un projet proposé au budget participatif*

Un participant interroge l'assemblée sur l'avancée de son projet proposé au budget participatif. Il s'agit d'évacuer les nuisances au croisement des rues Pierre-Nicole et Fustel-de-Coulanges. En effet, un bac de terre attire des « marginaux » qui ne respectent pas l'espace public. Mme HAUTVAL répond qu'il a été prévu de densifier la végétation dans le bac et d'installer des grilles autour. Mme HAUTVAL propose de réfléchir à des solutions pour augmenter la sécurité, et de revenir à cette problématique.

✚ *Sécurité dans le quartier, et surveillance des activités.*

Les participants ont fait part à Madame la Maire de leur inquiétude quant à certaines activités soupçonnées illégales dans le quartier. Madame La Maire indique être intervenue auprès de Monsieur le Préfet de Police pour une vigilance plus accrue.

La séance est levée.

***Le prochain conseil de Quartier Val- de - Grâce aura lieu le jeudi 6 octobre 2016
À 18h30 en salle Pierrotet, à la Mairie du V^{ème}, 21 place du Panthéon – 75005 Paris***